Journal Title: Journal des télécommunications

Journal Issue: Vol. 50, no. 7 (1983)

Article Title: Année mondiale des communications : Mise en place d’infrastructure des communications : Nouvelles de l’AMC

Page number(s): pp. 348-351

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

ANNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS

Mise en place d'infrastructures des communications

1983

L'Assemblée générale,

. . . . .

Reconnaissant l'importance fondamentale des infrastructures des communications en tant qu'élément essentiel du développement économique et social de tous les pays,

Convaincue qu'une Année mondiale des communications fournirait à tous les pays l'occasion d'examiner en profondeur et d'analyser leur politique en matière de développement des communications et encouragerait le développement accéléré d'infrastructures des communications,

1. Fait sienne la proposition formulée par le Conseil économique et social au paragraphe 1 de sa résolution 1981/60 et proclame l'année 1983 Année mondiale des communications: mise en place d'infrastructures des communications, l'Union internationale des télécommunications jouant le rôle d'institution responsable de l'Année et étant chargée de coordonner les aspects interorganisations des programmes et les activités des autres institutions;

2. Demande à tous les Etats de participer activement à la réalisation des objectifs de l'Année mondiale des communications;

. . . . .

Extrait de la résolution 36/40 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 19 novembre 1981

Nouvelles de l'AMC

Conférence des organismes de radiodiffusion communautaire

La ville de Montréal a été choisie pour accueillir la première Conférence mondiale des organismes de radiodiffusion communautaire entre le 7 et le 12 août 1983. C'est au début de l'année 1983 qu'ont été achevés les préparatifs en vue de la conférence, pour laquelle on attend quelque 500 délégués du monde entier.

Le but de la conférence est d'élargir la communication entre organismes de radiodiffusion communautaire en étudiant des sujets de préoccupation commune et en proposant des mesures qui intensifieraient le développement de la radiodiffusion communautaire. Depuis ses premiers pas en 1949, la radiodiffusion communautaire est devenue l'un des moyens de communications mondiaux qui connaît la croissance la plus rapide et elle s'est révélée être un outil extrêmement utile pour les communications d'appui au développement.

Origines de la conférence

C'est au cours de l'été 1982 que l'idée d'une conférence a été émise par le secrétaire de l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ) à la réunion annuelle de la *National Federation of Community Broadcasters* (NFCB) tenue à Minneapolis (Etats-Unis). Cette idée a reçu une approbation unanime.

«Jusqu'à présent, nous sommes entrés en contact avec des groupes du monde entier», a déclaré M. Michel Delorme, qui a eu l'idée de cette conférence, «mais l'occasion de rassembler au même moment tous ceux qui ont une activité dans le domaine des radiocommunications ne s'est jamais présentée. Lorsque nous avons appris que l'année 1983 avait été retenue par les Nations Unies comme Année mondiale des communications, nous avons pensé qu'il était temps de permettre aux personnes qui s'occupent de ce troisième élément des radiocommunications modernes de présenter un front commun» (les deux autres éléments étant les organismes de radiodiffusion publics et privés). Dans les mois qui ont suivi, des lettres et des questionnaires ont été envoyés, des réunions ont été tenues à l'échelon régional et local et la planification préliminaire a commencé par la création d'un Comité du directeur de la conférence mondiale dont le siège est à Montréal.

Portée et thème

Les principaux objectifs de cette conférence d'une semaine sont les suivants:

a) réunir le plus grand nombre de personnes qui, malgré des différences géopolitiques marquées, poursuivent un objectif commun, à savoir la démocratisation des services mondiaux de radiodiffusion communautaire;

b) étudier des problèmes communs pour trouver des solutions pratiques et développer un programme permanent d'échange et de coopération à l'échelon international entre les organismes de radiodiffusion communautaire;

c) proposer des mesures qui intensifieraient le développement de la radiodiffusion communautaire dans le monde entier et continuer de promouvoir et de protéger le droit inaliénable des auditeurs à la participation.

Le Comité du directeur a chargé une équipe de recherche de l'Université de Québec (Montréal) d'étudier en détail tous les aspects de la radiodiffusion communautaire mondiale. Cette équipe élaborera un rapport préliminaire qui sera le point de départ principal des discussions pendant la conférence. On trouvera ci-après une liste des sujets qui seront abordés:

— les diverses formes de la radiodiffusion communautaire mondiale, la diversité des communautés concernées, tour d'horizon de la situation mondiale en matière de développement de la radiodiffusion communautaire;

— les droits de communication, c'est-à-dire les difficultés rencontrées et l'application de la législation sur la radiodiffusion dans les divers pays desservis par les systèmes de radiodiffusion communautaire;

— la radiodiffusion communautaire en tant qu'instrument du développement culturel et social;

— l'organisation de la radiodiffusion communautaire: les divers modèles d'organisation, la propriété publique, l'application des statuts juridiques, le processus de mise en œuvre (de la planification à la programmation) et les méthodes de financement de la radiodiffusion communautaire.

La conférence consacrera également beaucoup de temps et d'efforts aux dimensions techniques des activités de radiodiffusion communautaire. Des ateliers expérimentaux et des expositions permettront aux délégués de se familiariser avec les différentes évolutions de la technique qui intéressent les organismes de radiodiffusion communautaire. La conférence portera sur les aspects suivants:

- Equipements de production — microphones, magnétophones, mélangeurs, etc.
- Studios et connexions de type conventionnel et de type mobile
- Equipements de radiodiffusion — à modulation d'amplitude, à modulation de fréquence, à ondes décamétriques, etc.
- Informations techniques, techniques nouvelles: câbles, satellites, laser, etc.
- Formation et recherche

Cette partie de la conférence a pu être organisée avec l'aide de différents organismes privés et gouvernementaux.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de: «Mr. Charlie McKenzie, Co-ordinator of the Conference Communications, World Conference of Community-oriented Radio Broadcasters, ARCQ, 938, rue Rachel Est, Montréal, Québec (Canada)». Tél.: (514) 844-0896/524-7831.

Réunions avec cycle d'études de l'Année mondiale des communications

La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT a décidé que l'Union organiserait, dans le cadre de l'AMC, trois cycles d'études régionaux, dans chacune des régions des Amériques, de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique.

Ces cycles d'études auront pour thème général le développement des infrastructures des communications, et insisteront en particulier sur le rôle du développement des télécommunications dans la croissance socio-économique des pays en développement.

A propos du développement des télécommunications, ces réunions examineront les ressources disponibles pour le développement et leur répartition dans l'économie nationale, en mettant particulièrement l'accent sur le niveau souhaitable des investissements dans le domaine des télécommunications. Des séances seront organisées parallèlement pour analyser les répercussions de la technologie de l'information sur le développement économique et social.

Les travaux des trois réunions feront ressortir l'importance globale des télécommunications dans le développement national et international, et les avantages indirects, qui peuvent être évidents, mais difficiles à chiffrer. Parmi ces avantages, on citera l'amélioration de l'efficacité et de la productivité que permettent des moyens de communication satisfaisants, les économies d'énergie, l'intensification des contacts et des activités sur les plans social, administratif et politique.

Dans ce contexte, on analysera le rôle de l'infrastructure des télécommunications en tant que véhicule de l'information pour compléter les services de transport et les autres services de base et son importance pour les secteurs commerciaux. Les télécommunications dans les zones rurales et les modes d'investissement traditionnels seront examinés, ainsi que diverses études de cas.

Enfin, les considérations de planification seront axées sur l'identification des besoins de télécommunication en fonction de leurs avantages, en vue de formuler des conclusions sur les niveaux d'investissement souhaitables pour les infrastructures des télécommunications, compte tenu des priorités économiques et sociales et du stade de développement.

Des dispositions ont également été prises pour organiser simultanément des discussions sur les télécommunications appropriées et les technologies connexes, notamment en ce qui concerne les questions intéressant actuellement les différentes régions. Pour le continent américain, le thème central de ces discussions sera l'impact des télécommunications et de la technologie de l'information sur le développement social et économique, et les options technologiques qui s'offrent dans le domaine des télécommunications. Les problèmes posés par la maintenance et l'exploitation du réseau panafricain de télécommunication (PANAFTEL) ainsi que les études de propagation en Afrique seront évoqués au cycle d'études qui se tiendra à Lomé (Togo), tandis que les participants au cycle d'études de la région Asie-Pacifique débattront du transfert des technologies de télécommunications.

On escompte que ces réunions permettront aux responsables d'échanger utilement des vues sur les expériences nationales, en particulier sur les possibilités qu'offrent les télécommunications comme support du développement dans le cadre de la planification nationale. Elles fourniront, par ailleurs, des directives qui pourront être intégrées dans une «stratégie nationale de développement pour les communications».

Ces cycles d'études se dérouleront:

— à San José (Costa Rica), 8-13 août 1983, pour la région des Amériques;

— à Lomé (Togo), 22-31 août 1983, pour la région d'Afrique;

— en décembre 1983 pour la région Asie-Pacifique (le lieu et les dates exactes de cette dernière réunion doivent encore être confirmés).

Cycle d'études sur les services de contrôle des émissions radioélectriques

Les 29 et 30 novembre 1982 à Guayaquil (Equateur), la République fédérale d'Allemagne a organisé un cycle d'études sur les services de contrôle des émissions radioélectriques. Ce cycle d'études, parrainé à la fois par la *Deutsche Bundespost* et la société allemande *Rohde & Schwarz*, était une contribution préalable à l'AMC.

Quinze personnes représentant six pays ont participé au cycle d'études. Les discussions ont porté sur l'organisation de services de contrôle des émissions radioélectriques et sur le rôle de la gestion de fréquences. L'analyse a également porté sur les règlements et le développement des normes nationales dans le domaine du brouillage, sur la gestion très rapide et précise de fréquences et sur l'utilisation de radiogoniomètres en situation fixe ou mobile.

Les documents présentés à l'occasion du cycle d'études peuvent être obtenus en langue anglaise ou espagnole auprès de: «Mr. V. Nedelchev, Rohde & Schwarz, Mühldorfstrasse 15, D-8000 München 80 (République fédérale d'Allemagne)». Télex: 523 703.

Nouvelles des Comités nationaux

Chypre

(Origine: Comité national des communications)

Le gouvernement chypriote, en réponse à la résolution 36/40 de l'Assemblée générale des Nations Unies, a créé un Comité national des communications de Chypre en vue de promouvoir les communications, en général, et les objectifs de l'Année mondiale des communications, en particulier.

Le comité est présidé par le directeur général du ministère auprès du président, M. Linos Shacallis, et il a une structure tripartite puisqu'il comprend des membres de départements gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. Le comité doit envisager tous les problèmes éventuels ayant trait aux communications et soumettre des propositions au gouvernement pour les résoudre. Après 1983, le comité continuera d'assumer ses fonctions en tant que Comité consultatif du ministère auprès du président pour les communications.

Le comité s'est fixé un triple objectif à long terme, qui consiste à:

a) soumettre des propositions au gouvernement pour examen et, lorsque cela est approprié, inclure lesdites propositions dans les politiques nationales des communications;

b) envisager la mise en place de nouveaux mécanismes institutionnels ou législatifs pour assurer le bon fonctionnement des moyens de communication à Chypre;

c) obtenir la participation plus active de Chypre aux réunions, conférences et cycles d'études internationaux qui traitent de problèmes relatifs aux communications.

Le Comité national des communications de Chypre a donc pour objectif d'étudier en détail les perspectives de développement dans le domaine des communications et de créer les infrastructures appropriées qui permettront d'obtenir une circulation fluide des informations. Le comité coopérera avec toutes les organisations concernées pour créer les conditions d'une communication plus efficace entre les organismes publics, le public et l'ensemble des groupes sociaux et communautés de Chypre, d'une part, et d'autres peuples et pays, d'autre part, établissant ainsi une plate-forme de compréhension mutuelle et de coopération pour un avenir meilleur.

Pour célébrer l'Année mondiale des communications et annoncer l'institution du Comité national des communications de Chypre, une conférence de presse a été tenue le 6 avril 1983 au cours de laquelle M. Shacallis a expliqué quels étaient les objectifs du comité dans le cadre de l'AMC.

Irlande

(Origine: Comité national pour l'AMC)

Un Comité national de 13 membres pour l'Année mondiale des communications a été créé au début de l'année 1983; il est présidé par M. T. J. Byrnes, administrateur principal de *An Bord Telecom*.

Des renseignements supplémentaires concernant les activités prévues ou inscrites au calendrier peuvent être obtenus auprès du correspondant du comité à l'adresse suivante: «Mrs. Deirdre Lyden, An Bord Telecom, Merrion House, Merrion Road, Dublin 4 (Irlande)».

Kenya

(Origine: Comité national pour l'AMC)

Le Comité national du Kenya pour l'AMC, créé en avril 1982, regroupe 13 organisations gouvernementales et non gouvernementales qui représentent fidèlement la communauté nationale. Les travaux du comité, qui se réunit au moins une fois par mois, consistent essentiellement à étudier et à analyser l'infrastructure des transports et des communications à l'échelon national. Cet effort de réflexion s'accompagne d'activités de relations publiques visant à mieux faire comprendre au public le rôle important que jouent les transports et les communications dans l'amélioration des conditions de vie, aujourd'hui et demain. «Nous accordons une grande importance aux activités de l'AMC 1983», a déclaré M. C. C. Musundi, président du comité, «et jusqu'à présent, nous avons étudié et analysé cinq principaux secteurs des communications, à savoir l'aviation civile, la météorologie, les services postaux, les télécommunications et les normes nationales».

Aviation civile

La Direction de l'aviation civile a décidé d'améliorer le réseau des télécommunications aéronautiques en remplaçant de manière systématique tous les anciens radiophares circulaires par des systèmes terminaux de radiophares d'alignement omnidirectionnel VHF plus polyvalents et plus précis; l'année 1983 verra également l'ouverture d'un centre de calibration et de maintenance dans lequel on pourra effectuer d'importantes réparations de cartes et de modules pour ne jamais interrompre la fourniture des pièces. La Direction de l'aviation civile envisage aussi de remplacer tous les radars existants d'ici 1986 par des installations plus performantes afin d'élargir le plus possible la zone de radiodétection. Parallèlement, les services d'appui aéronautique au sol seront améliorés pour faire face à la demande croissante.

Météorologie

L'équipement de commutation semi-automatique de messages utilisé pour le réacheminement des messages météorologiques échangés avec d'autres pays et à l'intérieur du pays aura été remplacé en 1983 par un système entièrement automatique. Le Département de météorologie utilise de plus en plus des canaux de satellite pour relier le centre de télécommunication régional de Nairobi à d'autres centres mondiaux. On employait auparavant la bande des ondes décamétriques. Le Département de météorologie prévoit également d'utiliser le réseau PANAFTEL pour les communications échangées entre pays africains, renonçant ainsi aux circuits à ondes décamétriques. Un centre de traitement des données entièrement informatisé sera créé pour l'analyse des données météorologiques en vue d'améliorer les prévisions météorologiques. Le cadre du programme de formation sera étendu pour répondre aux besoins de formation qui résultent de l'utilisation de techniques nouvelles.

Services postaux

L'Administration des postes et télécommunications du Kenya a prévu d'implanter des bureaux de poste secondaires dans les zones éloignées du pays et de transformer en bureaux de poste les bureaux secondaires existants. Un service de courrier exprès sera également mis en place à l'échelon national pour l'échange d'envois entre le Kenya et le Royaume-Uni et le service des colis postaux sera amélioré par l'acquisition de plusieurs fourgons de livraison utilisés exclusivement à cet effet.

Télécommunications

L'exécution de plusieurs projets est envisagée pour 1983. Une base de temps locale sera introduite pour soulager le réseau local et améliorer l'écoulement du trafic en vue d'une utilisation plus rationnelle du système existant. Le nombre des postes téléphoniques publics devrait plus que doubler et celui des cabines publiques pour les communications internationales devrait permettre de desservir tous les centres principaux. Trois cents centres ruraux disposeront pour la première fois d'un service téléphonique, l'objectif étant que chacun où qu'il se trouve puisse accéder à un appareil téléphonique en une heure de marche. Par ailleurs, un service d'accès à une base de données commencera à fonctionner en 1983, ce qui aidera l'industrie du tourisme à s'occuper plus efficacement des très nombreux touristes se rendant au Kenya. Les agences de voyages et les compagnies aériennes disposeront alors instantanément de tous les renseignements que la clientèle désire obtenir concernant les voyages en avion, les réservations de chambres d'hôtel ou la location d'automobiles.

Normes nationales

Les normes de fréquences seront améliorées pour répondre aux normes reconnues sur le plan international. Enfin, un service de calibration mobile sera créé pour que la maintenance des équipements puisse être effectuée sur site.

Plusieurs autres activités sont en cours d'exécution et des renseignements supplémentaires seront publiés dès la parution des rapports sur l'état d'avancement des travaux.

Zambie

(Origine: Comité national pour l'AMC)

Le Comité national de la Zambie pour l'AMC a publié sous forme de livret une excellente analyse de l'infrastructure des communications actuelles, secteur par secteur, en tenant compte des tendances passées et des plans de développement existants. Le comité a entamé cette étude approfondie qui porte sur le réseau de télécommunication national sous l'angle de l'aviation civile, de la météorologie, des postes et télécommunications et des chemins de fer.

A la suite de cette analyse et pour répondre aux besoins de l'Année mondiale des communications, certains projets de l'Administration des postes et télécommunications dont celle-ci prévoyait l'exécution en 1984 dans le cadre de son plan quinquennal ont été désignés comme prioritaires et comme projets de l'AMC, moyennant quoi leur exécution débutera en 1983 et tout est mis en œuvre pour qu'ils soient achevés avant la fin de l'année. Des moyens de financement ont été obtenus pour financer huit des neuf projets et l'un des projets a été soumis à l'UIT pour figurer dans la liste des projets pilotes à financer à l'échelon international. Ce projet, dont une description est donnée plus loin, porte sur l'étude de faisabilité concernant la création d'un atelier électronique en Zambie.

Un autre objectif de l'AMC est de sensibiliser l'opinion publique au rôle joué par les infrastructures des communications dans le développement économique et social du pays. Parmi les activités prévues pour atteindre cet objectif, on envisage d'organiser des symposiums et des concours. A cet égard, deux concours s'adressant aux jeunes gens doivent avoir lieu en 1983 sur les thèmes suivants:

— «Importance des télécommunications dans la compréhension et la coopération nationales et internationales» pour les plus de 16 ans, et

— «Ce que les enfants du monde pensent du téléphone» pour les moins de 16 ans.

Des prix seront distribués aux gagnants de chaque catégorie.

On peut ajouter que, tout au long de l'année 1983, les organes d'information (presse, radio et télévision) accorderont une attention spéciale à l'AMC et contribueront à sa mise en valeur sur le plan publicitaire.

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec: «Mr. B. A. Sakala, Assistant Director, Operations, Telecommunications Division, Posts and Telecommunications Corporation, PO Box 1660, Ndola (Zambie)».

Projets pilotes

Gambie

L'Administration de la Gambie a demandé une assistance financière et/ou technique pour quatre projets pilotes couvrant un large éventail d'activités. Les projets portent sur la fourniture de services téléphoniques aux zones suburbaines et aux axes routiers de longueur importante ainsi que sur la mise en place de radiocommunications adéquates pour les organismes gouvernementaux et la création d'une station de contrôle et de gestion de fréquences. Une fois réalisés, ces projets renforceraient considérablement le système de télécommunication du pays et contribueraient (sans aucun doute) à améliorer directement et indirectement les conditions de vie de la population sur le plan socio-économique.

La description des projets peut être obtenue sur demande auprès du: «Secrétariat de l'AMC, UIT, Place des Nations, CH-1211 Genève 20 (Suisse)».

Kenya

Pour offrir des services de télécommunication au trafic intense écoulé sur l'axe routier Nairobi—Mombasa et pour atteindre les communautés se trouvant en bordure de la route qui ne sont pas encore desservies par le réseau national, l'Administration des postes et télécommunications du Kenya demande que quelque 34 postes téléphoniques publics soient installés le long de cette route.

L'axe routier Nairobi—Mombasa est actuellement dépourvu de toute installation de télécommunication et, en cas d'accident ou de panne, l'absence de moyens de communication provoque la perte de vies humaines et d'un temps précieux. On envisage de relier les 34 postes téléphoniques publics au réseau public par l'intermédiaire de systèmes radioélectriques de capacité moyenne à ondes décimétriques (en service ou en projet), et le raccordement desdits postes aux postes individuels sera assuré par des systèmes radioélectriques à ondes métriques à une seule voie. Les stations situées dans la zone desservie par un central seront connectées par des paires de câbles. Les facteurs nécessaires à la réalisation du projet sont la fourniture de plans de base et l'estimation des besoins quant à l'équipement et au coût des installations. Les dépenses totales sont estimées à 456 000 dollars des Etats-Unis dont 290 000 dollars pour l'achat de matériel.

Les sociétés et autres organismes en mesure d'offrir un financement partiel ou total peuvent obtenir des renseignements supplémentaires auprès du Secrétariat de l'AMC.

Zambie

Le Comité national de la Zambie pour l'AMC a proposé qu'un atelier électronique soit créé dans ce pays pour réparer sur place les cartes défectueuses de circuits intégrés de modules d'équipements électroniques comme les centraux téléphoniques, les téléimprimeurs, les systèmes à courants porteurs multivoie et les systèmes à hyperfréquences.

On utilise actuellement de plus en plus les circuits électroniques, qui ont remplacé les dispositifs mécaniques ou électromécaniques dans la plupart des équipements de télécommunication. Un des principaux avantages du matériel électronique est qu'il permet une maintenance facile en raison de sa construction modulaire. Chaque module est constitué de cartes de circuits intégrés enfichables et les cartes défectueuses peuvent être identifiées à l'aide d'unités de recherche. Le remplacement des cartes est une opération rapide et simple, ce qui réduit au minimum le temps pendant lequel une pièce ou un système est hors service. Toutefois, les cartes défectueuses sont réparées à l'étranger, la plupart du temps par le fournisseur. Cette procédure est à la fois très longue et désavantageuse pour le compte devises de la balance des paiements. Le problème se complique du fait que, en vue de la maintenance, il faut avoir des stocks de cartes de rechange qui permettent de compenser les retards importants liés aux réparations faites à l'étranger: d'où un accroissement des dépenses en devises. L'atelier électronique central pourrait également servir de centre régional pour les réparations susmentionnées. Donc, la Zambie demande qu'une étude de faisabilité pour la création d'un tel atelier soit faite à titre de projet pilote de l'AMC.

Les sociétés d'études et autres organismes de télécommunication qui désirent parrainer et entreprendre cette étude de faisabilité sont priés de se mettre en contact avec le Secrétariat de l'AMC.

Documentation de l'AMC

Une documentation sur l'Année mondiale des communications peut être obtenue en s'adressant au Secrétariat de l'AMC ou aux Comités nationaux. Elle est constituée des publications suivantes:

- **Guide de l'AMC,** donnant des informations sur les principes et objectifs de l'Année, son organisation, son programme et son financement (éditions séparées en quatre langues: français, anglais, espagnol et arabe)

- **Projets pilotes proposés pour l'Année mondiale des communications 83.** Cette liste a été établie par l'ensemble des organisations des Nations Unies en collaboration avec leurs pays membres. La réalisation des projets qui y sont décrits représente un intérêt primordial pour plusieurs pays et régions (éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol)

- **Répertoire d'activités** qui pourra servir de source de référence à tous ceux qui souhaiteraient mener à bien des activités similaires à celles qui y sont rapportées ou à établir des contacts lorsqu'elles présentent un intérêt commun. Il facilitera, de plus, la coordination des activités aux niveaux national, régional et mondial (éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol)

- **Liste de matériel audio-visuel** pour l'Année mondiale des communications. Description de tous les films, programmes de radiodiffusion et autres productions qui peuvent être prêtés ou fournis sans frais par le Secrétariat de l'AMC (éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol)

- **Bulletin d'information de l'AMC.** Cette publication est conçue pour permettre l'échange d'informations à l'échelle internationale sur les plans, activités et réalisations menées dans le cadre de l'AMC. Les informations qu'il contient peuvent être diffusées telles quelles ou peuvent servir de base à d'autres articles (éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol; dates de parution: mars, juin, septembre et décembre 1982 et février, avril, juin, août, octobre et décembre 1983)

- **L'Année mondiale des communications: mise en place d'infrastructures des communications** (dépliant grand public). Ce dépliant est destiné à sensibiliser le public au rôle fondamental que jouent les infrastructures des communications dans le progrès économique et social et, conséquemment, en faveur du bien-être individuel et collectif. Il donne un résumé des objectifs et buts de l'Année ainsi qu'un aperçu de son organisation (éditions séparées en quatre langues: français, anglais, espagnol et arabe)

- Une **affiche** visant à attirer l'attention du public sur la célébration de l'AMC 83 et sur ses objectifs, disponible en français, anglais, espagnol, arabe et allemand. De plus, on pourra demander une version sans texte afin de pouvoir l'adapter à d'autres langues. Il existe deux formats: 50/70 cm et 21/29,7 cm (A4)

- Une série de **communiqués de presse** qui permettront de faire connaître les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de l'Année ((éditions séparées en trois langues: français, anglais et espagnol).